



GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE OISEAUX MARINS

Siège social : GISOM, c/o MNHN, 55 rue Buffon, F-75005 PARIS

Secrétariat : Bernard CADIOU, GISOM, c/o Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 63121, F-29231 BREST cedex 3,
Tél. : 02 98 49 07 18, Fax : 02 98 49 95 80, E-mail : conservation@bretagne-vivante.asso.fr

FEUILLE DE CHOU (...MARIN) : GISOM INFOS - AVRIL 2008

I) COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GISOM

La réunion annuelle s'est tenue le vendredi 21 mars 2008 au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Les activités du GISOM durant l'année 2007 ont été rapidement présentées :

– Projet européen SEQUIN (*Seabird Ecological Quality Indicator*)

Un atelier sur le projet de développement d'un indicateur basé sur les tendances démographiques des oiseaux marins nicheurs au sein de la zone maritime OSPAR s'est tenu à Lisbonne les 8-9 mars 2008. Cet indicateur serait un objectif de qualité écologique (EcoQO ; Ecological Quality Objective), pour reprendre la terminologie OSPAR. Les EcoQO sont des outils qui ont été développés pour permettre à OSPAR de remplir son engagement d'appliquer une approche écosystémique à la gestion des activités de l'homme qui risquent d'affecter le milieu marin. Les EcoQO ont pour objectif de constituer une série d'indicateurs environnementaux. Initiés à l'échelle de la mer du Nord, les EcoQO actuellement couverts concernent les espèces halieutiques commerciales, les mammifères marins, les oiseaux de mer, les communautés benthiques et l'eutrophisation ainsi que leurs interactions avec les activités de l'homme.

L'atelier était organisé par l'ICES Working Group on Seabird Ecology (WGSE), en collaboration avec le JNCC (Joint Nature Conservation Council) et la délégation allemande de l'OSPAR Biodiversity Committee (BDC), l'accueil sur place étant assuré par la Société Portugaise d'Études Ornithologiques (SPEA). Des délégués des différents pays de la zone OSPAR étaient présents, dont Bernard Cadiou (Bretagne Vivante-SEPNB et GISOM) et Bernard Deceuninck (LPO BirdLife) pour la France.

L'objectif de ce projet EcoQO-SEQUIN est de se doter d'un système d'analyse globale permettant de tirer une sonnette d'alarme quand, par exemple, le déclin d'une espèce est jugé trop important à l'échelle de la zone considérée, qui peut être l'ensemble de la zone maritime OSPAR ou une région OSPAR en particulier. Il s'agit aussi de pouvoir présenter aux décideurs politiques des indicateurs facilement compréhensibles sur la vulnérabilité des espèces.

Les résultats préliminaires apparaissent potentiellement prometteurs et riches d'enseignements. Pour chaque structure qui contribue au projet en mettant à disposition des séries de données, cela permet aussi de voir que ces données qui sont collectées régulièrement sur le terrain trouvent ici une valorisation nationale et internationale pour une évaluation annuelle des tendances démographiques à l'échelle européenne (façade Atlantique).

Dans les mois à venir, en collaboration avec les structures qui assurent des dénominations régulières sur l'ensemble du littoral français de la Manche et de l'Atlantique, le GISOM devra poursuivre son travail de compilation pour compléter le jeu de données actuel, en comblant quelques lacunes qui subsistent encore pour certains des secteurs déjà considérés, et en prenant aussi en compte d'autres colonies régulièrement suivies pour augmenter la représentativité et la qualité des données, et donc permettre des analyses plus précises et plus pertinentes. Avant l'atelier de Lisbonne, le GISOM avait signé une convention avec plusieurs structures pour la mise à disposition de données, transmises ensuite au JNCC pour les analyses de tendance.

Pour plus d'infos sur OSPAR :

<http://www.ospar.org/fr/html/welcome.html>

– Aires marines protégées et Natura 2000 en mer

En avril 2007, le GISOM a diffusé au Ministère de l'environnement, à l'AAMP et aux DIREN littorales un document intitulé « Implication du Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux marins (GISOM) auprès de l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) ». Il s'agissait de présenter en quelques pages un état des lieux des connaissances, d'identifier les lacunes majeures et de définir des perspectives d'actions pour affiner le travail cartographique et avoir une approche cohérente de la problématique d'identification des zones d'importance pour les oiseaux en mer.

Plusieurs membres du GISOM ont eu l'occasion de participer aux diverses réunions de travail qui se sont tenues dans les différentes régions du littoral français pour l'élaboration de ces premières propositions de zonage Natura 2000 en mer. Selon les régions, on a ainsi pu constater une forte disparité dans le zonage retenu en fonction de la prise en compte ou non par les DIREN de l'avis des experts consultés et des données existantes sur l'avifaune.

Un programme de connaissance doit aussi être défini et développé dans les 3 ans à venir sur toute la ZEE, grâce à des moyens financiers spécifiques, pour affiner le zonage actuel, combler des lacunes dans les connaissances en milieu marin et identifier de nouvelles zones.

Dans ce contexte des aires marines protégées et de Natura 2000 en mer, un projet LIFE+ Nature « Protection des Oiseaux et Mammifères marins Pélagiques » 2009-2013 porté par l'AAMP a été préparé durant l'année 2007. Le projet a cependant déclaré irrecevable en l'état par la commission européenne mais, à ce stade, il ne s'agit pas d'un refus définitif. Ce projet prévoyait, dans sa partie « oiseaux », la compilation des données existantes et la mise en place de suivis en mer par avion et par bateau au large des côtes françaises, mais aussi des suivis depuis la côte, pour identifier des zones majeures utilisées par les oiseaux marins (et les mammifères marins) à désigner comme ZICO. Des suivis des trajets de prospection alimentaire d'oiseaux reproducteurs sur des colonies françaises grâce à l'utilisation d'électronique « embarquée » étaient également programmés.

Voir le guide méthodologique édité par la Commission Européenne en 2007 : Lignes directrices pour l'établissement du réseau Natura 2000 dans le milieu marin. Application des directives «Oiseaux» et «Habitats».

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/marine/docs/marine_guidelines_fr.pdf

Pour plus d'infos sur l'Agence des aires marines protégées (AAMP) :

<http://www.aires-marines.fr/>

– Menaces sur l'île de Zembra en Tunisie

L'île de Zembra en Tunisie héberge la plus importante colonie de puffins cendrés en Méditerranée (population estimée à plus de 20 000 couples au début des années 1980). Un projet de complexe balnéaire avec immeubles, marina et golf présenté par des investisseurs chinois constitue donc une grave menace pour cette colonie majeure. Patrick Vidal se charge de compiler toute la documentation disponible sur le projet afin qu'un dossier complet puisse être préparé et diffusé à d'autres associations nationales et internationales, et qu'un courrier puisse être adressé aux autorités tunisiennes et françaises avant le sommet de l'Union pour la Méditerranée qui se tiendra à Paris en juillet 2008.

Voir informations plus détaillées sur le site MedPAN :

<http://www.medpan.org/?arbo=zoom&sel=ID&val=392>

Voir également le dernier bulletin d'informations de l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée :

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/tmp/ile.pdf>

– Conseil d'administration

À l'issue des votes lors de la réunion, la nouvelle composition du Conseil d'administration (et du bureau) du GISOM est la suivante : Nicolas SADOUL (président), Gérard DEBOUT (vice président), Bernard CADIOU (secrétaire général), Patrick VIDAL (secrétaire adjoint), Jean-Marc PONS (trésorier), Matthieu LASCEVE (trésorier adjoint), Georges HÉMERY, Jean-Philippe SIBLET, François SIORAT, Yannick TRANCHANT.

– Le projet de nouveau recensement national des oiseaux marins nicheurs

Le document de présentation générale du projet a été diffusé début mars 2008 aux associations et autres structures concernées par les recensements des colonies d'oiseaux marins en France (sous une forme légèrement révisée, ce même document a été adressé depuis au Ministère de l'environnement et au MNHN début avril 2008).

Des propositions ont été transmises pour la mise en place d'une coordination nationale, régionale et départementale, qui reste maintenant à valider en concertation avec les différents partenaires techniques. Les contacts établis lors de la mise en place de cette coordination sont aussi l'occasion de faire un état des lieux des différentes opérations de recensements réguliers menées à l'échelle départementale ou régionale (quelles espèces, quels pas de temps pour les dénombrements, quelle année considérer pour l'intégration des données, éventuelle existence de documents sur la méthodologie de recensement des espèces, etc.). Les premiers retours sur cette enquête préliminaire sont déjà parvenus au GISOM.

La prochaine étape est la préparation du dossier de demande de financement pour l'été 2008, dossier qui sera transmis au Ministère de l'environnement. L'ensemble des actions programmées sur la période 2008-2013 sera pris en compte dans le plan de financement (préparation, coordination, groupes de travail, gestion et analyse des données, valorisation et communication).

Pour la préparation du document méthodologique sur les techniques de recensement, une première fiche sera préparée par Bernard Cadiou et diffusée au groupe de travail avant fin avril 2008. Après consultation et validation d'une fiche type, la rédaction de l'ensemble des fiches, par espèce ou par groupe d'espèces selon les cas, se poursuivra durant l'été. Une réunion pourrait ensuite être programmée à l'automne.

En ce qui concerne le groupe de travail « base de données et système d'information géographique », un premier document concernant le travail de redécoupage du territoire national sera préparé par Matthieu Fortin et diffusé au groupe de travail avant fin avril 2008. Ce groupe de travail aura aussi à se prononcer sur la proposition faite par le MNHN pour l'utilisation d'un logiciel de saisie en ligne des données sur le site INPN-MNHN, permettant ainsi d'alimenter un rendu cartographique rapide et régulier par exemple.

Afin de faciliter les échanges durant le prochain recensement national, l'idée de mettre en place un forum de discussion spécifique sur internet est envisagée.

2) QUELQUES LIENS INTERNET VERS DES SITES « OISOMARINOLOGIQUES »

– Rapports et documentation diverse

European oiled wildlife response planning

De nombreuses informations sont disponibles sur ce site et notamment des documents téléchargeables concernant l'évaluation de l'impact écologique des marées noires sur l'avifaune (aspects méthodologiques et logistiques, biométrie, autopsie, etc.)

<http://oiledwildlife.eu/>

Rapport 2007 de l'opération « South West SeaWatch », avec des sessions régulières de guet à la mer portant notamment sur les mouvements et l'abondance des puffins des Baléares au sud-ouest de l'Angleterre.

<http://www.seawatch-sw.org/>

– Informations sur des colloques (annonce, programme, recueil des résumés, actes)

7th Pan-Mediterranean Seabird Symposium, hiver 2008, La Maddalena, Sardaigne

<http://www.medmaravis.org/>

Annonce de la 1ère conférence mondiale sur les oiseaux marins en 2010 au Canada

<http://www.pacificseabirdgroup.org/1stWorldSeabirdConference/1stWorldSeabirdConference.pdf>

– Programmes LIFE « oiseaux marins » en France

Programme LIFE « conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille »,
voir le site <http://www.oiseaux-marins.org/> et le nouveau site <http://www.ilesdemarseille.fr/>

Programme LIFE « conservation des puffins sur les îles d'Hyères »,
voir le site <http://www.puffin-hyeres.org/>

Programme LIFE « conservation de la sterne de Dougall en Bretagne »,
voir le site <http://www.life-sterne-dougall.org/le-programme-life-dougall.php>

Les deux premiers programmes viennent de s'achever, le troisième est en cours.

– Adhésion 2008 au GISOM

Le montant de **la cotisation annuelle pour l'adhésion au GISOM est 10 Euros**. Le règlement par chèque à l'ordre du GISOM est à renvoyer au secrétariat, en indiquant vos coordonnées (adresse postale et e-mail). *Important* : l'adhésion au GISOM se fait uniquement à titre individuel (personne physique) et pas au titre d'une association ou d'un autre organisme (personne morale).

* * *